

LE PETIT CAMBONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAMBON

OCTOBRE 2021 - N° 54



Votre mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat : sandrine.gauthier@mairiedecambon.fr - vos élus : elus@mairiedecambon.fr

Site internet : www.cambondalbi.fr

Page Facebook : www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi

ÉDITO

La période estivale a pris fin et les différentes évolutions du contexte sanitaire nous ont permis de profiter de moments festifs et de détente. Le marché gourmand organisé par le club de foot à 7 début juillet au stade municipal en est un très bel exemple.



L'augmentation de la couverture vaccinale sur le territoire a permis aux associations culturelles, éducatives ou sportives de reprendre leurs activités à la rentrée. Le succès du forum des associations en septembre montre à la fois leur dynamisme et l'attachement des Cambonnais à la vie associative du village.

En cette rentrée des classes, les écoliers ont repris le chemin de l'école. Cette année, 8 classes accueillent nos enfants de la maternelle au CM2. Nous leur souhaitons une très belle année scolaire ainsi qu'à toute l'équipe des enseignantes et des agents municipaux qui les aident dans leur tâche.

Les Cambonnais ont une fois de plus témoigné de leur engagement citoyen en participant massivement à la deuxième Journée Nature Propre organisée par la municipalité. Je me joins à l'ensemble des élus pour vous remercier de votre contribution à la lutte contre la pollution et les incivilités environnementales dans notre belle commune.

Le déploiement des conteneurs jaunes dans l'agglomération albigeoise se poursuit et les foyers cambonnais en seront équipés dès janvier 2022. De nouvelles consignes de tri vous seront communiquées très prochainement.

Philippe Granier

DANS CE NUMÉRO :

Conseil municipal
- 3 -

Environnement
- 3 - 4 - 5 -

École
- 6 -

Portrait
- 7 - 8 -

Liste minoritaire
- 8 -

La vie des associations
- 9 -

La vie à Cambon
- 10 -

Séance du 23 septembre 2021

Décisions du maire

M. le Maire a accepté plusieurs devis pour le stade :

- Achat d'une paire de poteaux de volley en acier à la société Sport France pour un montant de 687.96 € TTC.

- Fourniture et pose d'un pare ballons en acier galvanisé 5m x 40m avec grillage en partie basse et filet en partie haute par la société Sport France pour un montant de 8 057,76 € TTC. Il sera installé derrière le terrain de foot, le long du ruisseau.

- Achat d'une paire de buts de football à la société Decathlon Pro suite au cisaillement d'un poteau survenu cet été pour un montant de 1 199 € TTC.

M. le Maire a accepté le devis de l'entreprise Desmet pour l'achat de deux tableaux blancs pour les classes de maternelle pour un montant TTC de 427.37 €. Ils remplaceront les deux tableaux verts.

M. le Maire a accepté le devis de l'entreprise DISCOUNT Collectivités pour la fourniture de quatre poubelles avec couvercle pour la

cour d'école d'un montant TTC de 759.60 €.

M. le Maire a accepté le devis de l'entreprise DALLARD pour l'achat d'un véhicule CITROEN Berlingo électrique de 2018 (28 830 km) au prix de 9 037.76 € TTC livré. Ce véhicule idéal pour des petits parcours se recharge sur une simple prise, il viendra remplacer le CITROEN Berlingo diesel de 2003.

Convention école numérique

Le plan de relance présenté par le Gouvernement le 3 septembre dernier visant à faire face aux conséquences économiques et sociales provoquées par l'épidémie de la Covid-19, comportait un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif. Dans ce cadre, le Ministère de l'Éducation nationale a lancé un appel à projets centré sur le 1er degré qui visait à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public d'éducation.

Pour cela, l'État a choisi d'investir 105 millions d'euros afin de soutenir la transformation numérique de l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (du CP au CM2) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base tel qu'il est défini dans le cahier des charges de l'appel à projet.

La commune a déposé un dossier de demande portant sur 5 classes (primaire) soit pour 125 élèves. Cette demande comporte un volet équipement socle numérique de base : 12 000 € TTC pour un montant de subvention de 8 400 € Et un volet services et ressources numériques : 2 500 € TTC pour un montant de subvention de 1 250 €.

La commune a été informée que le dossier a été retenu pour cette première vague de sélection : montant total de la subvention : 9 650 € maximum.

Le Conseil Municipal donne compétence à M Le Maire pour signer la convention qui servira de support au paiement de la subvention.

> ENVIRONNEMENT



À partir du 1er juillet 2022 les produits phytosanitaires seront interdits dans les cimetières. La commune de Cambon a donc anticipé cette obligation en s'engageant depuis 2015 avec les autres communes de l'agglomération dans une démarche « zéro phyto dans notre agglomération ».

La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans le cimetière n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différenciée des espaces publics, où de nouvelles méthodes d'entretien sont appliquées.

L'enjeu est donc de concilier la qualité de l'entretien de nos espaces publics et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Un sacré défi pour les bras des employés des espaces verts qui doivent lutter de façon mécanique, brin après brin, contre les herbes folles. C'est fastidieux, ils en font beaucoup, mais il en faudrait encore plus... surtout avec un été pluvieux comme celui de cette année. L'entretien du cimetière n'est donc pas abandonné, mais il faut accepter de porter un nouveau regard sur la végétation spontanée des espaces publics. La réalisation d'allées goudronnées dans le cimetière ne serait par ailleurs pas une bonne solution environnementale. Le goudron qui imperméabilise les sols et emmagasine la chaleur durant la période estivale est à proscrire.

Aussi, en complément de l'action publique, il sera de la responsabilité de chacun, si la vue d'herbes dérange ou si elle génère un danger particulier pour la circulation des piétons, de désherber au droit de sa propriété de façon naturelle sans produits chimiques !

Notre commune s'engage



La nature nettoyée à Cambon

Samedi 25 septembre dernier, la municipalité de Cambon organisait la deuxième édition de sa journée Nature Propre. Retour sur ce moment d'engagement citoyen et de partage.



Beau succès pour cette 2ème édition de la journée nature propre à Cambon. La municipalité souhaite remercier les nombreuses familles cambonnaises qui se sont mobilisées pour cette matinée citoyenne. Pas moins de 75 kg de déchets, sans compter les pneus, ont été récoltés sur les bords de routes, les fossés ou aux abords du stade. Cela représente après le tri, 7 sacs noirs de 100 L et 6 gros sacs jaunes. En arrivant au centre bourg, les participants ont pu se désaltérer tout en apprenant à distinguer les plastiques qui sont réellement recyclables. Et oui ! Tout le monde ne le sait pas, mais beaucoup de barquettes alimentaires ne doivent pas être jetées dans la poubelle jaune, par contre toutes les bouteilles ou bidons plastiques se recyclent. Pour clôturer cette matinée conviviale et ensoleillée, chaque famille est repartie avec une jolie bouteille en verre réalisée par la VOA.

Zoom : comprendre les symboles

Sur les produits que vous achetez, plusieurs symboles vous donnent des informations précieuses pour éliminer vos déchets



Le **Triman** indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères, mais doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. À ce jour l'absence de logo Triman ne veut pas dire qu'il ne faut pas trier le déchet.



La **poubelle barrée** sur les produits électriques et électroniques, sur les piles et les accumulateurs indique que ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent faire l'objet d'une collecte séparée selon les consignes en vigueur.



L'**anneau de Möbius** est le symbole du recyclage. Les produits qui l'arborent, ou leur emballage, sont recyclables. Le chiffre à l'intérieur de l'anneau indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.



Le **Tidy man** incite juste les consommateurs à jeter, dans une poubelle, les emballages et conditionnements des produits après consommation



Le **Point Vert** ne signifie PAS que le produit est recyclable. Il figure sur 95 % de nos emballages... Il permet juste de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.

Les bons gestes pour la collecte des déchets

Pour bien jeter ses déchets il faut commencer par bien les trier.
Petit rappel du tri à Cambon

A RECYCLER DANS LE SAC JAUNE

- ✓ Emballages métalliques
- ✓ Bouteilles, bidons et flacon en plastiques
- ✓ Tous les papiers et petits cartons

! BACS JAUNES à partir de janvier 2022

- ✓ Tous les emballages et papiers dans le bac sans sac

Distribué courant novembre et décembre 2022 devant chaque habitation



Ramassage des **sacs jaunes** le vendredi matin.
Ramassage des **bacs jaunes** tous les 15 jours selon calendrier à partir de janvier 2022

A JETER DANS LE CONTENEUR MARRON

- ✓ Ordures ménagères
- ✓ Couches et lingettes
- ✓ Papiers souillés



Ramassage mercredi matin

A RECYCLER DANS UN COMPOSTEUR placé dans votre jardin

- ✓ Bio-déchets



Informations au 05 63 76 06 07 ou www.grand-albigeois.fr/composteur

A RECYCLER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

- ✓ Emballages en verre



4 points d'apport à Cambon : centre bourg ; côtes de Grèzes ; stade ; rue du pigeonnier

A DEPOSER EN DECHETTERIE

- ✓ objets encombrants
- ✓ gravats
- ✓ végétaux
- ✓ cartons de grand volume ou en nombre
- ✓ déchets ménagers spéciaux (piles, batteries, huiles de moteurs, etc.)



3 déchetteries disponibles Saint-Juéry ; Ranteil ; Gaillagües



LES BONNES PRATIQUES :

- Présentez vos conteneurs ou sacs jaunes, au plus tôt la veille au soir à partir de 20h (octobre-avril) ou 22h (mai-septembre), (Ne surchargez pas les bacs et fermez le couvercle)
- **Vous devez impérativement rentrer les conteneurs chez vous** dans les plus brefs délais après le passage
- Il est **interdit de déposer** des sacs, des encombrants ou des bouteilles en verre **au pied des conteneurs** ou des **points d'apport volontaire**
- Procéder régulièrement (1 fois par mois) au lavage et à la désinfection de votre bac roulant.
- Les collectes en porte à porte n'ont pas lieu lors des jours fériés, elles **sont rattrapées uniquement le samedi suivant**

Pour plus d'information vous pouvez consulter le règlement de collecte disponible sur www.grand-albigeois.fr ou contacter le service Gestion des déchets au 05 63 76 06 07.
<https://www.grand-albigeois.fr/46-dechets-proprete.htm>

Le tueur de palmiers est à Cambon !

Derrière ce beau papillon se cache un redoutable nuisible.



Comme vous, j'adore regarder les papillons, sauf un depuis cet été : le Paysandisia Archon.

La larve et la chenille de ce papillon sont de vrais tueuses de palmier, ils peuvent décimer une palmeraie en une saison.

Ce gros papillon, dont l'envergure peut aller jusqu'à 11 cm, pond ses œufs sur le palmier, puis la chenille fait de grosses galeries à l'intérieur de l'arbre, avant de sortir du tronc en laissant une chrysalide d'où prendra son envol le papillon.

Les signes extérieurs peuvent être de la dentelle sur les feuilles de l'arbre, des feuilles qui jaunissent sur le haut en pleine saison... il est redoutable.

Pour sauver vos palmiers, il existe un traitement biologique : les Nématodes. Il s'agit de vers microscopiques que l'on pulvérise sur le palmier et qui détruit les chenilles. On peut les trouver très facilement en jardinerie. Alors avant qu'il ne soit trop tard, observons et traitons nos palmiers si nécessaire.

N.G.

Une rentrée des classes réussie

C'est le jeudi 2 septembre que les écoliers cambonnais et leurs enseignantes ont repris le chemin de l'école dans un contexte sanitaire encore particulier cette année.

Après préparation des locaux de l'école par les agents municipaux et mise au point de l'organisation par l'équipe enseignante, la rentrée des classes s'est déroulée sans encombre pour l'ensemble des élèves de l'école.

Plusieurs mesures ont été reconduites afin de respecter le protocole sanitaire élaboré par le gouvernement.

Le matin, au Centre de Loisirs Attaché à l'École, les enfants sont accueillis dans le groupe correspondant à leur tranche d'âge : le groupe maternelle (les « Pin's ») au CLAE ou le groupe primaire (les « Maxi's ») dans la salle polyvalente. Pour des raisons sanitaires les groupes ont des espaces différents et des ateliers adaptés.

L'entrée et la sortie de l'école reste séparée pour les élèves du primaire et de la maternelle. Les élèves des 5 classes du primaire entrent et sortent de l'école par l'escalier principal. À la maternelle, les entrées et sorties des enfants et de leurs familles se font par le portail à droite de l'école avec un sens de circulation qui évite le croisement des parents qui arrivent et qui repartent.

Les enfants accueillis plus tôt au CLAE sont accompagnés à l'école à 8h20 par les animateurs, afin de décaler les arrivées et suivent le même parcours pour cheminer dans l'école.

Les récréations des élèves ont été organisées selon les classes afin de limiter le brassage des élèves.

Sur le temps méridien les mêmes précautions sont prises pour l'accueil en cantine par le personnel communal et les animateurs pour l'accueil au CLAE afin d'éviter que les groupes d'enfants de chaque service ne se croisent ou se trouvent mélangés.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des familles à l'entrée de l'école, du CLAE et de la salle polyvalente. Enfin, le port du masque reste obligatoire pour tous les adultes mais de récentes évolutions du protocole sanitaire ont permis aux enfants de pouvoir ôter leurs masques en classe et dans la cour.



La cour de récréation de Cambon a pris des couleurs

À la rentrée, les écoliers de Cambon ont eu le plaisir de découvrir des nouveaux jeux tracés dans la cour de récréation.

Ce projet mené par le conseil de délégués de l'école a débuté en mars lorsque les enfants ont fait parvenir à M. le Maire un courrier de leur demande avec le plan des jeux souhaités. Après avoir fait faire des devis, le conseil municipal a voté et accepté la demande de travaux.

Les tracés déjà existants comme les marelles ont été repeints par les employés municipaux et de nouveaux jeux ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

Aire de médiation, marelle escargot et circuit voitures entre autres, ont trouvé leurs places sous le préau et sont déjà bien utilisés par les écoliers du primaire et de la maternelle.



Une protection a été posée sur les murs par les agents municipaux



> AMÉNAGEMENT URBAIN

L'entrée de Cambon par la route de Mouzieys et la Côte des Écoliers a été réaménagée. Les travaux coordonnés par les services du Grand Albigeois ont débuté en avril et se sont achevés plus tôt que prévu le 20 juillet.

Ce projet avait été pensé il y a déjà 2 ans pour résoudre dans un premier temps le problème d'écoulement des eaux de pluies lors de gros orages. En effet, cette portion de route en forte pente n'était pas équipée d'un système de récupération des eaux. Par ailleurs le resserrement de la voie à l'arrivée dans le bourg sans cheminement piéton rendait peu sûr ce passage. La création de trottoirs a permis de bénéficier de la subvention Région en intégrant cette portion de voie dans le schéma piéton de l'agglomération.



Le conseil municipal a choisi de réaliser les travaux cette année car le budget voirie 2020-2021 et les subventions ont permis de financer totalement le projet sans pour autant négliger le programme d'entretien de la voirie de Cambon.

Finalement la route a été reprofilée, le revêtement des voies a été refait, les trottoirs ont été créés comme le système de récupération des eaux de pluies, deux panneaux cédez le passage ont été installés et une portion de route allant de la côte de Cambon à la côte des Écoliers se trouve maintenant en sens unique. Tous ces éléments ont permis de renforcer la sécurité des piétons et des automobilistes tout en embellissant l'entrée du village.



> PORTRAIT

Premier roman d'un auteur cambonnais

En cette rentrée littéraire, l'équipe du Petit Cambonnais est allée à la rencontre Philippe Gil dont le premier roman a été publié cette année.

Albigeois de naissance, Philippe Gil vit à Cambon avec sa famille depuis plus de 25 ans. Rien ne semblait prédestiner cet informaticien à l'écriture, une passion qu'il se découvre la cinquantaine passée. Et pourtant... Son premier roman, *Avant d'avoir tout oublié*, publié par les éditions Nouvelles Plumes, est actuellement diffusé en exclusivité par le club France Loisirs avant sa sortie dans toutes les librairies et sur les grandes plateformes (FNAC, AMAZON, Cultura, etc...) d'ici quelques mois.

Retour sur un incroyable parcours.

« Je me suis mis à écrire un peu par hasard... » reconnaît Philippe Gil. En début d'année, encouragé par ses proches, il se décide à déposer son manuscrit sur le site de Nouvelles Plumes, une maison d'édition dédié aux auteurs n'ayant jamais été publiés. Il n'a alors d'autre ambition que de recevoir un avis objectif et dénué de toute complaisance sur son travail d'écriture.

Quelques mois plus tard, *Avant d'avoir tout oublié* est plébiscité par le jury des lecteurs de Nouvelles Plumes. La surprise est totale lorsqu'il se voit proposer un contrat d'édition en partenariat avec France Loisirs, une exposition nationale inespérée pour un auteur qui se qualifie lui-même d'atypique.



Dès lors débute une aventure littéraire à laquelle Philippe Gil ne s'attendait absolument pas. Travaux de correction, de composition, de mise en page, création de la couverture s'enchaînent en quelques semaines pour une sortie en aout dernier. L'aboutissement d'un rêve....

Avant d'avoir tout oublié, c'est l'histoire d'une petite fille de 5 ans, Charlotte, disparue au beau milieu d'un parc. Des parents dévastés qui doivent apprendre à vivre avec cette absence. Un vieux professeur souffrant d'Alzheimer qui ne cesse de répéter « elle est morte... ». Un capitaine de gendarmerie qui fera de cette enquête sa raison de vivre. Un récit prenant, aux multiples rebondissements, et dont le final laisse sans voix.

Vous pouvez retrouver cette aventure sur <https://www.facebook.com/Philippe-Gil-Auteur>

Rencontre avec Véronique Henri

L'équipe du Petit Cambonnais est allée à la rencontre de Véronique Henri, agent municipal à l'école de Cambon.

Bonjour Véronique, depuis combien de temps travaillez-vous à l'école de Cambon ?

Cela fait 20 ans que je travaille à la cantine de l'école de Cambon.

Racontez-nous votre parcours.

Lorsque j'ai débuté j'ai été embauchée par l'APE qui gérait alors la cantine. Je suis maintenant employée par la mairie qui a repris la gestion depuis dix ans. Au début nous étions deux cuisinières et nous préparions environ 90 repas par jour. Ce nombre a beaucoup augmenté en dix ans et est passé à environ 160 repas par jour.



Quelle facette de votre métier vous plaît le plus ?

La spontanéité et le naturel des enfants. Ils me font parfois beaucoup rire. Ils me demandent parfois "Véro, est-ce que je pourrais avoir d'autre "gratin du chinois" (gratin dauphinois) ou encore des "bas de laine"(madeleines). Les enfants aiment échanger sur leurs petits bobos ou sur leurs joies donc j'essaie d'être le plus possible à leur écoute.

Le mot de la liste "Ensemble pour Cambon"

Chers Cambonnais,

Nos 20 associations sont à l'honneur en ce début d'automne, et elles le méritent bien ! Vous les avez retrouvées physiquement le 4 septembre et la liste est disponible sur l'agenda 2021 de Cambon, distribué dans vos boîtes à lettres en début d'année. Beaucoup d'activités sont proposées en cette rentrée.

Mais, avec la crise sanitaire et le confinement, nous avons redécouvert la marche et ses bienfaits. Hippocrate est même supposé avoir dit, il y a 2000 ans : « La marche est le meilleur remède pour l'homme ».

Adonnons-nous donc à la marche pour le plaisir, mais aussi pour améliorer notre état de santé général et notre qualité de vie en l'intégrant à notre routine quotidienne.

Marcher régulièrement agit directement sur les appareils circulatoire et locomoteur : en réduisant le risque de maladies du cœur et d'accident vasculaire cérébral ; en faisant baisser la tension artérielle ; en diminuant le taux de cholestérol sanguin ; en augmentant la densité osseuse, ce qui prévient l'ostéoporose ; en atténuant les conséquences négatives de l'arthrose en soulageant les maux de dos...

A Cambon, nous bénéficions déjà d'une balade d'un peu moins de 4 kms, appelée « Le sentier du Moulin ». Elle est facile, balisée, et comporte 8 points d'intérêt. Vous pouvez la découvrir à l'adresse suivante <https://www.grand-albigeois.fr/329-balades.htm> ou récupérer la fiche en mairie.

Cependant, nous aimerions élargir les propositions de balades sur notre commune. Nous faisons donc appel à vous et à votre connaissance de notre territoire. Proposez-nous des suggestions de randonnées aussi bien sur Cambon ou en lien avec les balades existantes sur les communes voisines ?

Enfin, nous aimerions reprendre les soirées théâtre à Cambon qui connaissent un réel succès il y a quelques années ! Qu'en pensez-vous ? Pourriez-vous nous faire part également de vos suggestions à ce sujet ?

Nous restons à la disposition des associations pour les accompagner dans leurs projets. A bientôt sur notre BAL : epcambon@laposte.net

Le forum des associations



La municipalité a organisé pour la 2ème année consécutive le forum des associations cambonnaises samedi 4 septembre. Cette matinée a permis aux nombreux visiteurs de venir rencontrer les différentes associations de la commune, qu'elles soient sportives, culturelles à caractère social ou solidaires. Ils ont pu aussi assister à des démonstrations et adhérer à certaines associations.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont continué à faire vivre leurs associations malgré une année perturbée par les mesures sanitaires et qui ont répondu encore présents pour animer avec bonne humeur cette belle journée ensoleillée.

Saint Juéry Olympique Cyclisme



Tous les mercredis après midi les enfants du club de cyclisme de Saint-Juéry s'entraînent au cyclisme enduro sur le parcours sportif dans le bois de Cambon derrière le stade.

Michel Parent, leur entraîneur cambonnais, propose d'accueillir les mercredis après midi, quelques petits cambonnais de 9 à 12 ans afin qu'ils puissent découvrir cette activité.

Contact : 06 78 22 94 44

L'Association Gymnastique Volontaire Cambon

L'Association Gymnastique Volontaire Cambon a fait sa rentrée le 7 septembre dernier. Elle propose de nombreuses disciplines et vous invite à vous inscrire rapidement si vous souhaitez adhérer.

Présidente : Mme RAFINESQUE Tel : 07 86 35 39 40

Secrétaire : Mme ARDERIU Tel : 06 51 45 07 46

Mail : gymvolontaire-081010@epgv.fr



CLAE : Assemblée générale

Le Village des Enfants et des Jeunes (CLAE et CLSH de Cambon) est une association qui est gérée par un bureau de parents bénévoles.

Suite à l'assemblée générale du 15 octobre 2021, le bureau de l'association **est toujours à la recherche de membres actifs** pour compléter son équipe.



Retrouvez tous les contacts des associations cambonnaises sur le site Internet de la mairie et dans le prochain agenda 2022.

> LA VIE À CAMBON

À vos baskets ! Du nouveau au stade municipal



Les installations sportives du stade municipal ont été complétées avec deux terrains de volley-ball tracés à l'initiative du club de volley de Cambon, dont un est équipé d'un filet permanent mis à disposition des sportifs cambonnais. Des pare-ballons ont également été installés sur un terrain de foot.

Il y a maintenant au stade plusieurs terrains de foot, un terrain de rugby, deux terrains de volley, un terrain de pétanque, un vestiaire-douche foot, un vestiaire douche rugby et une salle "club house" pour les associations qui utilisent le stade.

Nouvelles de quartier

Les habitants de la colline de la Lauzié, lieu-dit situé à la frontière Est du village, ont fait leur rentrée le dernier dimanche de septembre. Un endroit magique, restauré il y a 10 ans, se prête tout particulièrement à ces moments de convivialité et de



partage : C'est la « FOUN », une fontaine dans un patus communal, cachée dans un écrin de vieux chênes et de bambous. Cette année exceptionnelle méritait bien un remède « surprise » pour conjurer le sort et redonner un élan pour ces retrouvailles tant attendues.

Zone verte



Un nouveau projet « nature » est mis à l'étude sur notre commune. Il s'agit d'aménager un nouveau lieu de balade pour les cambonnais, petits et grands sur le terrain situé près du stade entre la route du Lezert et le ruisseau du Lezert. L'équipe municipale a lancé un partenariat avec le lycée agricole de Fonlabour et sa section BTS « aménagement paysager » afin qu'ils proposent, pour

le printemps 2022, une étude détaillée de cette nouvelle zone naturelle. Les élèves vont ainsi investir notre village plusieurs jours durant pour lancer ce travail comptant pour l'obtention de leur BTS.

Le marché du jeudi

Depuis la rentrée des classes, le fromager et le traiteur réunionnais sont de retour le jeudi soir devant l'école et font le régal des plus gourmands.

Michel Albinet, apiculteur de Fréjairolles, les a rejoint et vous propose de délicieux miels locaux.



Transport à la demande

C'est nouveau ! Le service évolue et vous offre une nouvelle solution de mobilité souple et personnalisée, sur simple réservation.

Avec le TAD Libéa, vous choisissez vos horaires de voyage et vos arrêts parmi ceux proposés.

Ce service est accessible à tous et fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 18h30, toute l'année.

Comment utiliser le service ?

Pour une première utilisation, il faut s'inscrire : en téléchargeant l'application sur Android ou Apple sur le site tad.libea-mobilites.fr ; ou par téléphone au 05.63.76.06.16

Après avoir indiqué les informations nécessaires à l'enregistrement de mon trajet, l'application ou l'opérateur propose plusieurs trajets. Il suffit alors de choisir le trajet qui vous convient. L'application indique alors le chemin et le temps de marche et envoie un message de confirmation de réservation.

La réservation peut se faire jusqu'à 2 semaines à l'avance et au plus tard 30 minutes avant le départ.

Le service est utilisable jusqu'à 20 déplacements par mois pour des trajets supérieurs à 2 km avec un titre de transport acheté dans le bus ou avec le M- Ticket sur le smartphone.

L'application TAD Libéa envoie une notification 30 minutes avant le départ. Elle permet également de suivre l'arrivée du véhicule et la progression du trajet pendant le voyage

À NOTER : À certaines heures, si un arrêt TAD est desservi par une ligne régulière, il ne sera pas accessible en réservation TAD.

Pour plus de renseignement consulter le tutoriel sur le site de la C2A

<https://www.grand-albigois.fr/373-tad-libea.htm>



Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie - Tél. 05 63 53 00 00

Email : sandrine.gauthier@mairiedecambon.fr

Site internet : www.cambondalbi.fr

Directeur de publication : Philippe Granier

Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Octobre 2021 - Tirage : 900 exemplaires